

Introduction

Anne ROLLAND-BOULESTREAU et Bernard MICHON

En 1994, se tenait à Cholet, sous la direction de Jean-Clément Martin, un colloque international sur la guerre civile en Europe¹. Son objectif était de montrer à quel point l'étude de la Vendée militaire (1793-1796) permettait de renouveler l'articulation complexe entre histoire et mémoire, en la replaçant dans une perspective, à la fois chronologique – un temps long de la fin du XVIII^e siècle à la Seconde Guerre mondiale – et spatiale – centrée sur la France, l'Espagne et l'Italie.

Vingt-cinq ans plus tard, le temps est venu d'en poursuivre les travaux et d'en enrichir l'approche, à partir de l'exposition de 2018-2019, autour du monument de Bonchamps réalisé par David d'Angers en 1825, et la rencontre à Cholet en juin 2019². L'exposition a suivi une itinérance de Saint-Florent-le-Vieil à Saint-Sébastien-sur-Loire, en passant par Cholet, grâce aux Anneaux de la Mémoire, association nantaise dont l'objectif est de faire connaître au public l'histoire de la traite des Noirs dans sa globalité, mais aussi le patrimoine ligérien, par son programme Loire des Lumières. Cette exposition a abouti à l'édition d'un catalogue, intitulé *Après la guerre, Bonchamps par David d'Angers*, réunissant historiens, historiens de l'art, muséographes, conservateurs... Par l'œuvre d'un artiste engagé et témoin de son temps, dans la première moitié du XIX^e siècle, notre travail s'est intéressé au rapport complexe et au dialogue fécond entre arts, histoire et mémoire, à partir d'un ensemble documentaire original, exceptionnel et inédit³. David d'Angers, placé dans son atelier d'artiste et répondant à la commande de la réalisation d'un tombeau pour le chef vendéen Bonchamps, a laissé ébauches et lettres pour justifier son travail. Toutes ces

1. MARTIN Jean-Clément (dir.), *La guerre civile entre histoire et mémoire*, Nantes, Ouest Éditions, coll. « Enquêtes et documents », n° 21, 1995.

2. Le présent volume constitue les actes du colloque qui s'est déroulé au campus universitaire de Cholet les 11 et 12 juin 2019. La manifestation, organisée par les Anneaux de la Mémoire, le musée d'Art et d'Histoire de Cholet, l'université catholique de l'Ouest et l'université de Nantes, a bénéficié du partenariat de la région des Pays-de-la-Loire ainsi que de la ville et agglomération du Choletais.

3. BOIDARD Véronique, ROLLAND-BOULESTREAU Anne, GAUTIER Marc-Edouard, LE NOUËNE Patrick et MORIN Éric (dir.), *Après la guerre, Bonchamps par David d'Angers*, La Crèche, Geste Éditions, 2019.

archives permettent de comprendre de quelle manière David d'Angers a lu son siècle, évoluant au gré des circonstances, entre Restauration et révolutions, monarchie et république, de 1815 à 1848. Par sa création, symbole de réconciliation nationale, David d'Angers livre son propre message des rapports pacifiés entre République et Contre-Révolution.

Par cette articulation « mémoires des guerres civiles, construction des mémoires, du xvi^e siècle à aujourd'hui », nous avons souhaité interroger les formes que revêtent les mémoires, le rapport du politique au passé, de la société avec les experts et les chercheurs, grâce à un jeu d'échelles variable et complémentaire, national, régional et local. En somme, évoquer la question de la reconstruction d'une société après un épisode douloureux, voire traumatisant, permet de retracer les filiations qui se font ou se défont, au prisme de la mémoire et de l'histoire d'un pays, au prix d'oublis, de recomposition et de silences.

Depuis les années 1970, les historiens n'ont eu de cesse de s'interroger sur l'articulation complexe entre mémoire et histoire. Dans les années 1980, sous la direction de Pierre Nora, l'ouvrage, intitulé *Les lieux de mémoire*, se voulait un inventaire des symboles et des lieux où la mémoire nationale s'est incarnée, du moins selon les Français de cette fin du xx^e siècle. Autre jalon historiographique de première importance, les travaux pionniers sur la mémoire orale de Philippe Joutard, ceux d'historiens étrangers, telle Judith Pollmann, sur la mémoire moderne et européenne, une revue internationale intitulée *Memory Studies*, ont démontré que la mémoire est jalonnée de refoulements, de silences, d'obsessions, ou, à l'inverse, saturée de commémorations, de célébrations et d'injonctions où, trop souvent, est brandi le « devoir de mémoire », plutôt synonyme pour l'historien de « devoir de réserve ». À tel point que certains d'entre eux, tel Tzvetan Todorov ou François Hartog, ont pu parler d'abus de mémoire ou de trop-plein de mémoire⁴.

Polysémique, plurielle et contradictoire, la mémoire interroge effectivement les événements et le rôle des historiens dans l'écriture de l'histoire, parce qu'elle touche au rapport parfois passionnel du présent au passé. Henry Rousso a souligné ce lien par le titre éclairant de son travail sur la France de Vichy : *Un passé qui ne passe pas*. D'une certaine manière, les mémoires douloureuses trouvent leur origine dans un passé qui ne passe pas, faute de pardon, de reconnaissance de l'État, de réparation collective d'une société consciente de la souffrance des victimes, mais qui doit cependant éviter l'écueil de la « victimisation ».

En ouvrant son « atelier », en analysant ses pratiques de l'archive, en aiguisant l'esprit critique et en faisant œuvre pédagogique, l'historien, placé aux carrefours du rapport histoire/mémoire, doit assumer une distanciation

4. TODOROV Tzvetan, *Les abus de la mémoire*, Paris, Éditions Arléa/Seuil, 1995; HARTOG François, *Chronos. L'Occident aux prises avec le Temps*, Paris, Gallimard, 2020.

nécessaire et salutaire au passé pour distinguer ce qui relève de l'histoire et ce qui relève de la mémoire. Au fond, c'est à l'historien de rappeler qu'expliquer, ce n'est ni légitimer ni justifier.

La mémoire n'existe que s'il y a sélection, oubli, amnésie. Elle suppose alors d'explorer différents champs d'études, les souvenirs et les émotions, les représentations collectives et/ou minoritaires du passé, la question de l'identité d'une société parfois schizophrénique, inscrite dans une histoire immédiate, oublieuse du contexte historique qui a fait naître l'événement, sommant l'histoire et l'historien de « dire la vérité », en fonction des préoccupations du présent. Les reconstructions concurrentes et parfois binaires d'un même passé que sont la mémoire et l'histoire offrent ainsi inévitablement une approche différente et complémentaire de l'événement.

À cette difficulté heuristique et historiographique, et à cette richesse de problématisations, s'ajoute un autre concept tout aussi difficile à manier et encore peu théorisé⁵, celui de « guerre civile ». Pendant longtemps, les historiens se sont montrés réticents à considérer la Vendée comme une guerre civile. Ainsi, à la fin du xx^e siècle, Maurice Agulhon estimait qu'il manquait deux dimensions essentielles, la pérennité et la diffusion de la contestation, au conflit vendéen pour qu'il basculât dans la guerre civile : « Il eût fallu au moins pour cela que la Contre-Révolution s'empare de Nantes, ou bien conserve assez longtemps Lyon, pour qu'une ébauche d'État anti-parisien se dessine ou tienne un ou deux ans, ou plus⁶. » L'historiographie a, depuis, bénéficié d'un renouvellement de l'approche, grâce aux études portant sur l'Europe du xvi^e siècle déchirée par de nombreux conflits internes et externes. Une des synthèses les plus récentes, celle d'Olivia Carpi, retient plusieurs critères pour définir la guerre civile :

« Un affrontement collectif et organisé, mettant aux prises les membres d'une même collectivité, d'un même groupe humain socialement structuré, d'une même communauté politiquement organisée et partageant la même culture, mais qui se sont divisés en deux camps hostiles l'un à l'autre, pour des motifs divers (politiques, idéologiques, religieux, socio-économiques, ethniques, territoriaux⁷) et déterminés à en découdre jusqu'à éliminer ou du moins soumettre l'autre, devenu ennemis⁸. »

5. LEDESMA José Luis, « Tuer son voisin », in Bruno CABANES (dir.), *Histoire mondiale de la guerre*, Paris, Seuil, 2018, p. 579 ; DERRIENNIC Jean-Pierre, *Les guerres civiles*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001 ; ESCUDIER Alexandre, « "Temporalisation" et modernité politique : penser avec Koselleck », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 64^e année, n° 6, 2009, p. 1273 ; CARON Jean-Claude, *Frères de sang, La guerre civile en France au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « La chose publique », 2009, p. 12.
6. AGULHON Maurice, « Pour une conclusion », in Jean-Clément MARTIN (dir.), *La guerre civile entre histoire... , op. cit.*, p. 245.
7. Voir également DEMÉLAS-BOHY Marie-Danielle, « La notion de guerre civile en question », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 5, 1997, p. 1-5.
8. CARPI Olivia (dir.), *Guerres et paix civiles de l'Antiquité à nos jours. Les sociétés face à elles-mêmes*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2018, p. 12.

Une quatrième dimension pourrait enrichir la définition, à savoir les objectifs guerriers et le rapport au territoire. Les puissances étrangères se déclarent des guerres pour des questions de suprématie ou de frontières. À l'inverse, la guerre civile voit l'affrontement d'armées non conventionnelles et disparates sans objectif territorial précis. Nulle région à conquérir sur le voisin ennemi, nul tracé à modifier, ni peuple à intégrer à une nation. Dans le cas d'un conflit fratricide, ce sont les collectivités – physiques, politiques, mentales, culturelles – elles-mêmes qui dessinent, bien malgré elles, ce territoire à conquérir coûte que coûte.

Finalement, sans prétendre à l'exhaustivité, la guerre civile se reconnaît par :

- un contexte d'abord. La guerre civile n'éclate pas brutalement dans un ciel serein ; deux partis sont incapables de se projeter dans un vivre ensemble ni d'anticiper un avenir commun. Les tensions accumulées en amont, sur plusieurs années, voire plusieurs décennies, constituent le terreau de la discorde mortifère. Peu à peu, on en vient à désigner l'autre comme un « ennemi de l'intérieur » pour mieux fixer les cadres politiques et idéologiques de son propre camp. Dès le XIX^e siècle, Tocqueville ou Chateaubriand avaient déjà souligné ces aspects⁹ ;
- un motif ensuite : l'antinomie de leurs projets politiques et sociétaux est telle que nul compromis, nul consensus n'est plus possible. Même si « toutes les guerres sont civiles ; car c'est toujours l'homme contre l'homme qui répand son propre sang, qui déchire ses propres entrailles¹⁰ », la guerre civile conduit les protagonistes à une lutte à mort, asymétrique, paroxystique, terrible conflit de proximité où le voisin tue le voisin¹¹. Pour montrer toute la violence meurtrière déclenchée par ce type de conflit, Victor Hugo usait de métaphores médicales où il distingue la guerre étrangère, « une écorchure qu'on a au coude », de la guerre civile, « l'ulcère qui vous mange le foie¹² ». C'est pourquoi, comme l'écrit Jean-Clément Martin, « plus que toute autre forme de conflit, la guerre civile paraît maudite¹³ » ;
- des enjeux eschatologiques enfin : la guerre civile remet en question l'État, sa légitimité, son projet, ses moyens, son unité, et soupèse ses faiblesses et ses failles. À l'inverse du conflit extérieur mené contre une puissance étrangère, où l'État mobilise le corps national et fait preuve de

9. CARON Jean-Claude, « Discours antagonistes sur la guerre civile : entre réprobation et exaltation (France, XIX^e siècle) », in Olivia CARPI (dir.), *Guerres et paix civiles...*, op. cit., p. 54 ; ID., *Frères de sang. La guerre civile*, op. cit.

10. Comme l'écrivait FÉNELON, en 1712, *Dialogues des morts*, Paris, Hachette, rééd. 1892.

11. Voir LAUNAY Stephen, « Quelques formes et raisons de la guerre », *Raisons politiques*, n° 13, 2004, p. 9-36.

12. HUGO Victor, *Quatrevingt-treize*, Paris, Garnier Flammarion, 1874, rééd. 1965, p. 175.

13. MARTIN Jean-Clément, « La guerre civile : une notion explicative en Histoire », *Espaces temps*, n° 71-73, *De la guerre. Un objet pour les sciences sociales*, 1999, p. 85.

sa « vitalité et non de son déclin¹⁴ », la guerre civile est le marqueur de son affaiblissement. « Elle n'est possible que là où la puissance unifiante de l'État n'existe plus¹⁵. »

La guerre civile permet aussi de s'interroger sur les « sorties de guerre fratricide », en tentant de comprendre de quelle manière l'État veut et peut reprendre l'initiative pacificatrice entre les partis ; comment les acteurs rétablissent le dialogue et acceptent finalement de se soumettre à un arbitrage qu'ils espèrent favorable à leur cause. *In fine*, le pardon, l'amnistie, souvent synonyme d'amnésie collective, sont les conditions nécessaires pour envisager la reconstruction d'une société et d'une nation. Car, comme l'a écrit Paul Ricoeur, « une société ne peut être indéfiniment en colère avec elle-même¹⁶ ».

Philippe Joutard, dans l'un de ses derniers ouvrages autour des mémoires conflictuelles, appelait à une histoire scientifique et modeste en rappelant que « c'est bien nos carences en tant qu'historiens qui ont laissé libre cours aux revendications mémorielles désordonnées¹⁷ ». Son avertissement résonne à Cholet au cœur même de la Vendée militaire, dans ce haut-lieu de la guerre civile qui a déchiré la France entre mars 1793 et mars 1796. Jusqu'à nos jours, les guerres de Vendée ont marqué durablement la mémoire de l'Ouest. Les centaines de plaques commémoratives jalonnent ce territoire et l'association du Souvenir vendéen, créée en 1932, dont l'intitulé en lui-même place l'action dans l'engagement mémoriel, œuvre pour faire connaître ce patrimoine.

Si la mémoire est rarement lisse et consensuelle, la mémoire d'une guerre civile présente encore davantage d'aspérités. Elle est mouvante et suit une chronologie heurtée où le contexte pèse bien évidemment sur l'analyse des faits passés. Il suffit de se tourner vers le XIX^e siècle pour le comprendre. Plus près de nous, les événements algériens appartiennent aussi à une mémoire douloureuse. Volontiers qualifiée de guerre civile en France, la guerre d'Algérie est appelée par les Algériens la guerre d'indépendance. Deux pays s'affrontent sur la lecture de l'histoire et la fabrique des mémoires. Ce volume propose d'explorer ces mémoires en construction, par des sociétés face à leur histoire douloureuse et partisane. Là encore, l'histoire de la Vendée militaire en est une bonne illustration. Marquée par de nombreuses polémiques qui, trop souvent, ont figé les débats, elle est particulièrement complexe à étudier. C'est ce qui en fait pour l'historien tout l'intérêt.

14. LAUPIES Frédéric, « L'inverse de la guerre », dossier sur La guerre civile, *Conflits, Revue de Géopolitique*, n° 9, avril-juin 2016. De nombreux écrits portent sur la force de l'État et la guerre civile. Voir notamment CUMIN David, « La théorie du partisan de Carl Schmitt », *Stratégique*, vol. 93-96, n° 1-4, 2009, p. 31-71.

15. LAUPIES Frédéric, « L'inverse de la guerre... », art. cité, p. 43.

16. RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 651.

17. JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, Paris, La Découverte Poche, 2013, p. 133.

Si cet ouvrage cible les guerres de Vendée, il adopte aussi un angle d'investigation décentré sur d'autres guerres civiles à des époques différentes, pour s'inscrire dans une démarche comparatiste et transdisciplinaire du xv^e siècle à nos jours, avec la contribution de disciplines aussi variées que l'archéologie, l'ethnologie, la littérature, l'histoire moderne et contemporaine, de Saint-Domingue devenue Haïti, à l'Algérie et à la Nouvelle-Calédonie. Nous n'épuiserons pas toutes les questions autour de « histoire, mémoires et guerres civiles », mais nous prétendons poser, par ce livre, un jalon novateur croisant ces concepts, afin de mieux comprendre comment l'histoire, telle qu'elle a été pensée, écrite, reconstruite, d'abord par les acteurs, les témoins, les contemporains, puis par les historiens, a agi sur la fabrication, la transmission, les usages et enjeux des mémoires des guerres civiles.

Les douze articles de ce volume, ponctués par les conclusions de Jean-Clément Martin, ont été organisés en quatre grandes parties comportant trois contributions chacune.

La première s'intéresse à la fabrique des mémoires « officielles » des guerres civiles. En s'appuyant sur le *Mercurie François*, souvent considéré comme le premier périodique français, Virginie Cerdeira montre que les guerres civiles des années 1620, opposant les troupes protestantes à l'armée royale, y sont évoquées en plaçant les mémoires des guerres de Religion du xvi^e siècle au cœur du dispositif, en les mettant au service de la loyauté à l'État royal. Jaroslav Stanovský étudie, quant à lui, deux romans historiques républicains centrés sur les guerres de Vendée – *Les Bleus et les Blancs* de François Arago (1846-1847) et *La Colonne infernale* de Louis Noir (1883). Publiés l'un et l'autre au moment d'une certaine offensive des idées républicaines, ils cherchent à s'opposer aux défenseurs de la cause des insurgés et des royalistes, en proposant une réinterprétation de la guerre de Vendée favorable à la Révolution. Avec l'enracinement de la III^e République, cette vision tend à s'officialiser. Par son étude des monuments des guerres intérieures, érigés sur le territoire français entre 1793 et 1914, Hugues Marquis souligne leur caractère profondément politique dans un siècle marqué par de nombreux changements de régimes. Pour les monarchistes, il s'agit d'entretenir le souvenir de ceux qui ont combattu pour « Dieu et le Roi », tandis que pour les républicains, il faut marquer l'espace et commémorer l'héritage révolutionnaire, même si la volonté d'apaiser les tensions existantes et de rétablir la concorde n'est pas complètement absente.

La deuxième partie s'attache à la survie de mémoires « partisans » des guerres civiles. En 1862, la volonté de l'archevêque de Toulouse de réhabiliter la commémoration d'un évènement appelé la Délivrance, survenu trois siècles plus tôt, au début des guerres de Religion – l'expulsion des protestants de la ville –, provoque une réaction des autorités impériales et un débat national. Maïté Recasens dévoile comment cette manifestation témoigne de la complexe articulation entre enjeux du présent et représen-

tation du passé. Pour sa part, Alexandre Dupont traite de la transmission d'une mémoire des guerres civiles à l'échelle transnationale au sein de la Contre-Révolution européenne, en se concentrant sur deux des pays les plus marqués par la prégnance de mouvements royalistes et catholiques : la France et l'Espagne. Son approche permet de dépasser le paradoxe apparent entre internationalisme et guerre civile, en montrant que chaque guerre civile nationale est considérée comme la partie d'un plus grand tout : une lutte globale entre Révolution et Contre-Révolution. L'analyse faite par Guilhem Chauvet du récit de la seconde guerre carliste (1872-1876), rédigé par María de las Nieves de Braganza y de Borbón, épouse d'Alfonso Carlos de Borbón y Austria Este, frère du prétendant légitimiste au trône d'Espagne, Carlos VII, donne à voir les logiques sélectives de la mémoire et de l'oubli qui président à l'élaboration des *Memorias*.

La troisième partie porte sur les mémoires des guerres civiles en terrain colonial. Objet de l'article de Vincent Cousseau, la révolution de Saint-Domingue qui aboutit, en 1804, à l'indépendance d'Haïti, se prête d'emblée à l'élaboration d'interprétations et de mémoires variées et souvent antagonistes, oscillant suivant le positionnement idéologique, le vécu ou encore l'expérience personnelle des auteurs. Elle a nourri tout au long du XIX^e siècle une réflexion sur la colonisation, la race et l'esclavage. Ses représentations tendent à s'atténuer peu à peu avec le processus de normalisation politique de l'État haïtien et les abolitions de l'esclavage colonial. Pierre Serna se livre à un exercice original en questionnant les rapports entre les guerres de Vendée et la guerre d'Algérie, non pas dans une perspective comparative qui serait réductrice, mais généalogique, donnant sens à l'histoire des disjonctions et des fractures françaises sur le long terme. Il livre en particulier les prémices d'une recherche sur les violences outrancières des militaires depuis 1793 jusqu'à la complète occupation du sol algérien en 1847. L'approche anthropologique menée par Benoit Carteron sur la perception des événements en Nouvelle-Calédonie (1984-1988) par les membres de la société, met en évidence l'opposition apparemment irréconciliable entre Kanak et Caldoches. Malgré tout, pour les Calédoniens de toutes origines, avoir été au bord du précipice semble avoir contribué à l'émergence d'un sentiment plus affirmé d'appartenir à un pays commun.

La quatrième et dernière partie est consacrée aux héritages des guerres civiles aujourd'hui. Éric Morin fait part de son expérience de directeur de musée, à travers le cas des objets familiaux, en lien avec les guerres de Vendée, confiés aux musées de Cholet et de Nantes. Le choix de déposer des « reliques vendéennes » auprès de ces établissements plutôt que de les conserver dans la sphère privée, pourrait traduire une évolution des mentalités de ces familles, bien que des arguments très factuels comme l'indivision et la mobilité puissent aussi être mis en avant. En présentant les résultats des fouilles archéologiques, réalisées en 2010, de neuf sépultures de catastrophe,

contenant 154 corps issus de la bataille du Mans (décembre 1793), Élodie Cabot insiste sur les apports de ces archives biologiques, tant sur la composition de l'armée royaliste, que sur les causes de décès et sur les modalités de gestion des corps. Ses conclusions démontrent l'intérêt d'une collaboration entre histoire et archéo-anthropologie. Enfin, Sébastien Ledoux examine les liens entre guerre civile et devoir de mémoire, notion qui apparaît à la fin du xx^e siècle en France, formalisant de nouvelles modalités de gestion et de règlement de conflits, notamment de la guerre civile. Auparavant, le devoir d'oubli, accompagné du principe amnistiant de prescription juridique, était considéré comme la condition d'une sortie durable de la guerre. En convoquant notamment la mémoire de Vichy ou celles de la guerre civile espagnole (1936-1939), il décrit une évolution majeure des modèles de mémorialisation des guerres civiles, avec le renversement du statut accordé à l'oubli. De plus en plus d'acteurs nationaux et internationaux perçoivent en effet l'oubli comme un trouble à l'ordre social, faisant obstacle à la reconsolidation des collectivités humaines.